



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle du Riveau, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Pouvoirs : 3
Absents : 0

Date de la convocation : 10 juillet 2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Kévin, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, Jean-François POISSON

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

CHAPUT Clément représenté par V BEUGIN
CHAPUT Sabrina représentée par V BEUGIN
SULLI Bruno représenté par C PIAULET

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N° 96

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) - DÉLIBÉRATION FIXANT LA LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue **dans chaque commune une commission communale des impôts directs** présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, **la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.**

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux (à partir d'une liste de 32 contribuables dressée par le conseil municipal) a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux .

Il est proposé au conseil municipal la liste des membres suivants :

1. Jean-Louis Aquilina
2. Jean-Luc Dedieu
3. Pascal Borderieux
4. Mathieu Brunet
5. Jean-Yves Etourneau
6. Christian Cojan
7. Alain Corneau
8. Jean-Claude Ferreira
9. Françoise Laurent
10. Gérard Durand
11. Jean-Marie Tavenne
12. Jean-Pierre Perrault
13. Jean-Pierre Milosewski
14. Katia Bureau
15. Sylvie Carcaillon
16. Bérangère Crespin
17. Antoinette Griffon
18. Nicole Dissais
19. Annie Moreau
20. Bernard Rimbeau
21. Agnès Roche
22. Claude Tranchand
23. Fabienne Morisset
24. Antoine Torres
25. Bernard Debiais
26. André Couillebault
27. Mireille Rocher Morisset
28. Philippe Cruchet
29. Jocelyne Boyaval
30. Gilles Pheippeau
31. Jean-Pierre Couillebault
32. Henri Fougère

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 32 noms tels que présentée ci-dessus,
- charge Monsieur le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE**POUR : 22****ABSTENTION : 1**

de JF POISSON

CONTRE : 6de C PIAULET, B MASSONNEAU, N
ROBIN, V DEBIAIS, F ROYER et
B SULLI par pouvoir

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le